

Les formalités de mariage

Deux personnes, de sexe différent ou de même sexe, même si elles ne sont pas de nationalité française, peuvent se marier, à condition d'être âgées d'au moins 18 ans.

Conditions relatives aux époux

Chacun des futurs époux doit :

- avoir au moins 18 ans
- n'avoir aucun lien de proche parenté ou d'alliance avec le futur conjoint (dans certains cas, une dispense peut être accordée par le Président de la République)
- ne pas être marié en France ou à l'étranger.

Pour les personnes pacsées qui souhaitent se marier

Aucune mention ou de certificat de dissolution de PACS n'est nécessaire dans la constitution du dossier de mariage. Le PACS se dissout automatiquement par le mariage des partenaires ou de l'un d'eux. Le PACS prend ainsi fin à la date du mariage.

Lieu du mariage

Le mariage est célébré dans la commune où l'un des deux futurs époux a :

- son domicile
- ou sa résidence établie depuis un mois au moins d'habitation continue à la date de la publication des bans.

Les futurs époux ont, depuis l'entrée en vigueur de la loi n°2013-404 du 17 mai 2013, également la possibilité de se marier dans la commune de domicile de leurs parents (ascendants directs).

Le mariage doit être célébré à la mairie.

Formalités à accomplir avant le mariage

Constituer son dossier de mariage

Un dossier de mariage est à retirer au service d'état civil de la mairie

Le retrait du dossier de mariage s'effectue :

- sans rendez-vous,
- par les futurs époux ou l'un d'entre eux.

Une information complète et personnalisée est transmise lors de la remise du dossier de mariage.

Dépôt du dossier de mariage **deux mois avant la date du mariage.**

RENSEIGNEMENTS SUR LA CELEBRATION DU MARIAGE

Partie réservée à l'Administration

LA CEREMONIE DE MARIAGE EST CELEBREE PAR :

- l'Officier d'Etat Civil :
- La (e) Secrétaire :

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

Contrat de mariage (cochez la case correspondante) ? Oui Non

- Nom du notaire :
- Adresse du notaire :

Mariage religieux (cochez la case correspondante) ? Oui Non

Alliances (cochez la case correspondante) ? Oui Non

Enfants en commun (cochez la case correspondante) ? Oui Non

Nom-Prénoms : né(e) le
à

Veillez indiquer l'adresse future du domicile conjugal :

.....
.....

INFORMATIONS TECHNIQUES

Nombre de témoins :

Nombre de Participants (approximatif) :

RENSEIGNEMENTS SUR LES FUTURS EPOUX

L'ordre dans lequel vous complétez ce document détermine l'ordre dans lequel chacun des deux époux apparaîtra dans l'acte de mariage et dans le livret de famille.

CONJOINT 1

Nom :
Prénoms :
Date de naissance :
Lieu de naissance :
Nationalité :
Profession :
Adresse :
.....
Téléphone :
Situation actuelle : Célibataire PACSÉ(E)
 Divorcé(e) Veuf(ve)
Si divorcé(e) ou veuf(ve), nom et prénoms de l'ex-
conjoint :
.....

CONJOINT 2

Nom :
Prénoms :
Date de naissance :
Lieu de naissance :
Nationalité :
Profession :
Adresse :
.....
Téléphone :
Situation actuelle : Célibataire PACSÉ(E)
 Divorcé(e) Veuf(ve)
Si divorcé(e) ou veuf(ve), nom et prénoms de
l'ex-conjoint :
.....

PERE DU CONJOINT 1

Nom :
Prénoms :
Décédé : Oui Non
Profession (si retraité, profession avant retraite) :
.....
Adresse :
.....

PERE DU CONJOINT 2

Nom :
Prénoms :
Décédé : Oui Non
Profession (si retraité, profession avant retraite) :
.....
Adresse :
.....

MERE DU CONJOINT 1

Nom :
Prénoms :
Décédée : Oui Non
Profession (si retraitée, profession avant retraite) :
.....
Adresse :
.....

MERE DU CONJOINT 2

Nom :
Prénoms :
Décédée : Oui Non
Profession (si retraitée, profession avant retraite) :
.....
Adresse :
.....

Les futur(e)s époux / épouses certifient l'exactitude des renseignements portés sur cette fiche.

Fait à le
Signature des futur(e)s époux / épouses

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES PARENTS

(Partie à ne remplir que pour ce qui concerne les futurs époux âgés de moins 18 ans)

- | | | |
|---|------------------------------|------------------------------|
| - Le père du conjoint 1 consent-il au mariage ? | <input type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non |
| - Le père du conjoint 1 sera-t-il présent ? | <input type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non |
| - La mère du conjoint 1 consent-elle au mariage ? | <input type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non |
| - La mère du conjoint 1 sera-t-elle présente ? | <input type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non |
| - Le père du conjoint 2 consent-il au mariage ? | <input type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non |
| - Le père du conjoint 2 sera-t-il présent ? | <input type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non |
| - La mère du conjoint 2 consent-elle au mariage ? | <input type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non |
| - La mère du conjoint 2 sera-t-elle présente ? | <input type="checkbox"/> oui | <input type="checkbox"/> non |
-

LISTE DES TEMOINS

Les témoins doivent être au minimum deux, et au maximum quatre. Ils doivent avoir **plus de 18 ans** au jour de la célébration du mariage.

Ce document doit être complété et remis avec les copies des pièces d'identité des témoins (si la pièce d'identité ne fait pas apparaître le nom d'épouse, joindre une photocopie du livret de famille).

1^{er} TEMOIN DU CONJOINT 1

Nom :
Prénoms :
Nom marital :
Date de naissance :
Profession :
Adresse :
.....
.....
Téléphone :

1^{er} TEMOIN DU CONJOINT 2

Nom :
Prénoms :
Nom marital :
Date de naissance :
Profession :
Adresse :
.....
.....
Téléphone :

2^{ème} TEMOIN DU CONJOINT 1

Nom :
Prénoms :
Nom marital :
Date de naissance :
Profession :
Adresse :
.....
.....
Téléphone :

2^{ème} TEMOIN DU CONJOINT 2

Nom :
Prénoms :
Nom marital :
Date de naissance :
Profession :
Adresse :
.....
.....
Téléphone :

PIECES A JOINDRE

- **Une pièce d'identité :**

Présenter une pièce d'identité accompagnée de sa photocopie recto verso (*carte d'identité, permis de conduire, passeport...*).

- **Acte de naissance :**

Copie intégrale, délivré par la mairie du lieu de naissance de moins de trois mois au jour du dépôt du dossier (ou six mois pour les actes établis à l'étranger)

- **Un justificatif de domicile :**

➤ Fournir un justificatif de domicile de moins de 3 mois, de chacun des futurs époux, accompagné de sa photocopie (*factures d'eau, électricité, gaz, téléphone, dernier avis d'imposition, assurance, taxe d'habitation..*)

➤ Si vous vous mariez dans la commune de domicile de vos parents :

✓ joindre un justificatif de domicile au nom de votre ou vos parent(s)

➤ Si vous êtes hébergé chez un tiers :

✓ attestation d'hébergement complétée par l'hébergeant

✓ justificatif de domicile au nom de l'hébergeant

✓ justificatif de domicile au nom de l'hébergé

- **Photocopie de la pièce d'identité des témoins** (*carte d'identité, passeport, permis de conduire, titre de séjour*)

- **Fiches de renseignements sur les futurs époux et les témoins**

- **Certificat de notaire :**

Si un contrat de mariage conclu, il faut fournir le certificat de notaire

- **Enfants en commun :**

Copie intégrale de l'acte de naissance, datée de moins de trois mois, des enfants communs du couple nés avant le mariage

- **Personnes veuves :**

Copie intégrale de l'acte de décès du précédent conjoint ou son acte de naissance avec la mention du décès.

- **Personnes divorcées ou dont la précédente union a été annulée :**

Copie intégrale de l'acte de mariage ou de l'acte de naissance, portant mention du divorce ou de l'annulation.

- **Personnes sous curatelle ou tutelle :**

Fournir une autorisation émanant des personnes (père et mère) ou autorités (conseil de famille, curateur, juge) appelés à consentir au mariage.

- **Mariage des mineurs :**

Fournir le consentement de vos parents dressé par un notaire ou par l'officier d'état civil. Il vous sera également demandé une dispense qui est accordée par le procureur de la République, **présence obligatoire** de tous les parents appelés à donner leur consentement

- **Militaires servant à titre étranger.**

Autorisation du ministère de la défense pour contracter mariage pendant les 5 premières années de votre service actif.

- **Lorsque l'un des époux ou les deux sont de nationalité étrangère.**

Fournir les actes originaux et leur traduction par un traducteur assermenté auprès d'une cour d'appel, ou par les autorités consulaires françaises à l'étranger :

➤ **Acte de naissance**, délivré moins de 6 mois avant la date de célébration (*A demander soit à la commune du lieu de naissance, soit, dans certains cas, au Consulat en France*)

➤ **Certificat de coutume**, reproduisant les dispositions de la loi étrangère relatives au mariage (*Délivré par le consulat ou l'ambassade*)

➤ **Certificat de célibat**, daté de moins de six mois (*Délivré par le consulat ou l'ambassade*)

➤ **Photocopie** recto verso carte de séjour, ou passeport...

Si l'un des deux époux ne comprend pas le français, présence d'un **interprète**, lors de la cérémonie de mariage (et éventuellement lors de l'audition des futurs époux).

- **Le livret de famille** à apporter si les futurs époux en possèdent déjà un.

ATTESTATION D'HEBERGEMENT

A compléter par l'hébergeant, en cas d'hébergement chez un tiers.

Joindre une photocopie de la carte d'identité ainsi qu'un justificatif de domicile de l'hébergeant.

Je soussigné(e)

Nom :

Prénom :

Né (e) le à

Atteste que Monsieur - Madame* :

né(e) le à

Est domicilié(e) chez moi à l'adresse :

Depuis le :

Fait à le

Signature

* *Rayer la mention inutile*

LISTE DES TEMOINS

↳ **A NOTER :** Les témoins doivent être âgés de 18 ans révolus au moins et maîtriser la langue française. Des conjoints peuvent être témoins ensemble. Les parents de l'un des futurs époux peuvent être témoins du mariage si, en raison de l'âge de leur enfant, ils n'ont plus à donner leur consentement. Un mineur peut être témoin s'il est émancipé soit par le mariage soit par décision du juge d'instance.

1^{er} témoin - obligatoire

Je soussigné(e), prénom et nom (pour la femme mariée nom de jeune fille suivi du nom d'épouse)

Né(e) le à

Atteste être domicilié(e) à

Et exercer la profession de

Fait à le

Signature du témoin
(joindre la copie d'une pièce d'identité)

2^{ème} témoin - obligatoire

Je soussigné(e), prénom et nom (pour la femme mariée nom de jeune fille suivi du nom d'épouse)

Né(e) le à

Atteste être domicilié(e) à

Et exercer la profession de

Fait à le

Signature du témoin
(joindre la copie d'une pièce d'identité)

3^{ème} témoin - facultatif mais présence obligatoire le jour du mariage si désigné

Je soussigné(e), prénom et nom (pour la femme mariée nom de jeune fille suivi du nom d'épouse)

Né(e) le à

Atteste être domicilié(e) à

Et exercer la profession de

Fait à le

Signature du témoin
(joindre la copie d'une pièce d'identité)

4^{ème} témoin - facultatif mais présence obligatoire le jour du mariage si désigné

Je soussigné(e), prénom et nom (pour la femme mariée nom de jeune fille suivi du nom d'épouse)

Né(e) le à

Atteste être domicilié(e) à

Et exercer la profession de

Fait à le

Signature du témoin
(joindre la copie d'une pièce d'identité)